

■ **Fondation pour la Prévoyance professionnelle obligatoire en faveur du personnel des services externes de La Genevoise, Compagnie d'Assurances sur la vie et de La Genevoise, Compagnie Générale d'Assurances**, à Genève, CH-660-0766985-2 (FOSC du 19.02.2007, p. 10). Selon décision de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 26.01.2007, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fondation pour la Prévoyance professionnelle obligatoire en faveur du personnel des services externes de La Genevoise, Compagnie d'Assurances sur la vie et de La Genevoise, Compagnie Générale d'Assurances, en liquidation**. Liquidateurs: Bättig Josef, Ritter Kurt, Künzler Marcel, Burri Laurent, Candrian Peter, et Heidelberger Theodor, tous membres du conseil.

Journal no 8009 du 20.06.2007  
(03993264 / CH-660.0.766.985-2)